



Économie rurale

Agricultures, alimentations, territoires

327-328 | janvier-mars 2012
327-328

Chasse et développement territorial. Vers un cadre d'analyse global ?

Hunting and Local Development. Towards a Global Framework of analysis?

Dominique Vollet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3337>

DOI : 10.4000/economierurale.3337

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2012

Pagination : 24-37

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Dominique Vollet, « Chasse et développement territorial. Vers un cadre d'analyse global ? », *Économie rurale* [En ligne], 327-328 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3337> ; DOI : 10.4000/economierurale.3337

Chasse et développement territorial

Vers un cadre d'analyse global ?

Dominique VOLLET • Cemagref, UMR Métafort
dominique.vollet@cemagref.fr

Introduction

Les enjeux cynégétiques sont très diversifiés, notamment selon les types de gibier et de territoires. Alors que le petit gibier tend à se raréfier, particulièrement en plaine, les effectifs de gros gibier explosent. La diminution de petit gibier (perdre grise et rouge, lapin de garenne) est attribuable à des prélèvements mal maîtrisés, au développement de certaines épizooties (myxomatose pour le lapin) mais aussi à l'évolution des espaces agricoles (intensification en plaine, déprise en piémont) (Klein *et al.*, 2004). À l'opposé, la prolifération du gros gibier est responsable de dégâts agricoles et forestiers qui grèvent le budget des fédérations de chasse (ONCFS, 2003). Les diminutions plus importantes du nombre des chasseurs dans les territoires de moyenne montagne accentuent les difficultés de régulation du grand gibier (Rakotoarison et Point, 2009). Pour autant les chasseurs locaux ne sont pas forcément très favorables à accueillir des chasseurs extérieurs, bien que ceux-ci puissent stimuler le développement local (Leroy-Warnier et Caron, 2009). Dans ces conditions, il est particulièrement difficile de pouvoir apprécier la contribution de la chasse au développement économique des territoires ruraux.

De façon classique, la chasse est mise en avant comme contribuant au développement local par le truchement de deux types d'arguments.

- *Les premiers arguments* mettent en avant les dépenses directes et indirectes des chasseurs, qui maintiennent un certain nombre d'activités rurales (restauration, services divers, etc.). L'impact économique de la

chasse a été généralement estimé à un niveau national (Pinet, 1993, pour la France ; Bilgic *et al.*, 2008, pour les États-Unis). La chasse, loisir rural par excellence, apparaît comme un loisir important puisqu'il existe 80 000 associations liées à la chasse et environ 1 350 000 chasseurs en France en 2009 (Fédération nationale des chasseurs) – en comparaison, il y avait 1 250 000 pêcheurs en 2005). Les chasseurs semblent, d'après une étude nationale menée il y a une quinzaine d'années, avoir un impact non négligeable sur l'économie (24 000 emplois d'après l'étude de Pinet, *op. cit.*). Une étude du CSA (2006)¹ estime même la dépense moyenne par chasseur à 1 600 euros par an. Toutefois, ces deux études ne fournissent aucune donnée sur l'impact économique à un niveau local. Les estimations réalisées au niveau local restent rares (Bangsund *et al.*, 2003). La plupart d'entre elles s'insèrent dans des études visant à apprécier les effets de programmes de préservation de l'environnement comme les CRP (*Conservation Reserve Program*) dans le Dakota du Nord (Bangsund *et al.*, 2004) ou les sites Natura 2000 en Autriche (Getzner, 2002). L'estimation des effets indirects et induits des dépenses des chasseurs est réalisée soit à l'aide de tableaux entrées-sorties (Getzner, *op. cit.*) soit par des modèles de la base économique (Bangsund *et al.*, 2003). Dans les applications réalisées jusqu'à présent, les interactions entre activités cynégétiques et les autres activités restent mal appréhendées pour différentes raisons. En ce qui

1. Il s'agit des résultats d'une enquête menée par le CSA par téléphone à la demande de la Fédération Nationale des Chasseurs.

concerne les tableaux entrées-sorties, les estimations réalisées au niveau local par Getzner (*op. cit.*) ont estimé les multiplicateurs régionaux à partir de la comptabilité nationale autrichienne et sans faire appel aux modélisations de matrices de comptabilité sociale, limitant ainsi la pertinence de l'analyse (tant en termes d'effets spatialisés que redistributifs). Les applications des modèles de la base permettent une estimation plus adaptée à l'échelle locale mais restent confrontées au statut accordé aux dépenses des chasseurs locaux : s'agit-il de dépenses basiques ou bien induites ? En prenant appui sur la théorie de la base (notamment en raison de l'absence de comptabilités régionales en France, ce qui rend l'utilisation de matrices de comptabilité sociale très difficile à un niveau infranational), nous nous proposons ici de décliner un cadre d'analyse global de l'insertion de la chasse dans le développement régional permettant d'apprécier la place effective de celle-ci (y compris par rapport à d'autres activités) et d'en tirer quelques enseignements en termes de politique publique (Leven, 2000 ; Archer, 2000).

• *Les seconds types d'arguments* sont plus rarement mis en avant par les acteurs locaux, sauf dans quelques territoires. Nous pouvons véritablement parler de ressource cynégétique car la faune sauvage peut constituer une ressource patrimoniale, telle qu'elle est définie par Peyrache-Gadeau et Pecqueur (2004) (et pas seulement en termes d'économie des ressources naturelles) : « *Il s'agit bien d'une ressource qu'il est possible de capitaliser ou d'exploiter à des fins d'intérêt privés ou collectifs. Sorte de notion hybride entre biens publics et biens privés, impliquant l'idée d'une prise en charge intergénérationnelle et susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation.* »

En fait, les cadres théoriques de la ressource territoriale et de la base écono-

mique sont très complémentaires. Le premier tente de rendre compte de l'origine de la compétitivité pour des produits ou des services fortement ancrés sur un territoire tandis que le second explicite les conséquences de cette compétitivité sur la croissance régionale.

Notre objectif est ici de fournir un cadre d'analyse global et révélateur de la diversité des espaces ruraux, et de la contribution de la chasse au développement territorial. Pour cela, nous montrerons dans une première partie, la nature quelque peu inadaptée des modèles de la base dans leurs formalisations les plus classiques. Dans une seconde partie, nous expliciterons les potentialités d'une version revisitée de la théorie de la base pour rendre compte des relations entre enjeux cynégétiques et développement territorial (en faisant appel à la notion de « base de consommation » récemment développée à propos des biens culturels). Enfin, nous tenterons de mobiliser modèles de la base et de la ressource territoriale pour rendre compte des dynamiques territoriales actuelles.

Une théorie de la base « classique » inadaptée à la chasse

Dans sa version la plus courante (du moins telle qu'elle a été appliquée par North et ses épigones), la théorie de la base repose sur une vision dichotomique simplifiée de l'économie régionale : les activités motrices ou basiques qui répondent à une demande extérieure et les activités non basiques qui satisfont la demande locale (Vollet et Bousset, 2002). Le fondement de la théorie est que l'entrée de revenus extérieurs va jouer un rôle moteur dans l'économie de la région. Alors que les modélisations de la croissance réalisées au niveau national nécessitent de prendre en compte l'investissement, la consommation, l'épargne, etc., les modélisations réalisées à un niveau infranational (régional, local) considèrent que les exportations ou plutôt la demande extérieure

représentent la principale variable explicative de la croissance, les autres étant considérées comme négligeables à ce niveau géographique. Ces nouveaux revenus se propagent par vagues successives de dépenses et de revenus entre les différents acteurs économiques. Ces vagues génèrent un effet multiplicateur appelé M .

$$RT = RB + RNB \quad (1)$$

$$RNB = e RT \quad (2)$$

Si l'on considère une relation linéaire entre RT et RB :

$$RT = M \quad RB \quad (3)$$

On a alors :

$$M = \frac{1}{1 - e} \quad (4)$$

Où RT est le revenu total de la zone

RB = le revenu basique

RNB le revenu non basique

e = propension (moyenne ou marginale) à dépenser localement le revenu

M = multiplicateur de la base économique

Les modèles de la base sont des outils particulièrement adaptés pour mesurer les effets multiplicateurs au niveau d'économies faiblement intégrées (Vollet et Dion, 2001). En effet, le multiplicateur de la base formule le lien entre les emplois basiques et non basiques qui est souvent la seule information disponible à un niveau régional. Les liens entre les différents indicateurs de développement régional dans le cadre de la théorie de la base seraient donc les suivants (Mac Gregor *et al.*, 2000) : dans un premier temps, la « base économique », entraîne le développement de la « non-base » selon le niveau de la propension à consommer localement le revenu basique. Dans un second temps, ces croissances de l'emploi (basique et non basique) génèrent une croissance du revenu puis de la population (Mac Cann, 2001 ; Krikelas, 1992). La théorie de la base demande de connaître la structuration économique, c'est-à-dire la répartition des emplois entre les secteurs d'activités, pour que l'on puisse mesurer le multiplicateur correctement. La limitation de la zone d'étude est

capitale car elle détermine le caractère basique ou non d'une activité.

Les activités économiques d'une région se répartissent entre :

- les activités basiques qui répondent à une demande exogène à la région ;
- les activités non basiques qui satisfont une demande locale.

Une activité est considérée comme basique lorsqu'elle répond à une demande extérieure ou lorsque les revenus permettant de financer la satisfaction de cette demande proviennent de l'extérieur de la région. Les activités basiques ne représentent donc pas seulement les activités exportatrices de biens puisque cette théorie inclut la production locale de services consommés par les résidents permanents (retraités, migrants alternants) ou temporaires (touristes, excursionnistes dont les chasseurs extérieurs) dont les revenus sont externes (Vollet, Dion, *op. cit.* ; Davézies, 2008 ; Farness, 1989 ; Talandier, 2007).

Les chasseurs constituent un cas particulier (*figure 1* en page 29). En effet, du point de vue du fonctionnement de l'économie locale, il convient de distinguer deux types de chasseurs.

- *Les chasseurs extérieurs à la zone* : ils ont tous une source extra-régionale (c'est-à-dire extérieure à la zone d'étude) de revenus. Ils créent une demande supplémentaire auprès d'activités commerciales locales (hôtels-restaurants, armuriers...). De la même façon que pour les touristes ou les migrants alternants, leurs dépenses peuvent donc être considérées comme motrices ou basiques par rapport à la croissance régionale.
- *Les chasseurs locaux* : leurs dépenses ne peuvent pas stricto sensu être considérées comme des dépenses basiques ou motrices (Bangsund *et al.*, 2003), comme il est possible de le faire pour la population de touristes qui viennent temporairement à l'extérieur de leur lieu de résidence habituelle. De façon extrêmement large,

certain auteurs parlent de « *contribution au développement local* » (Leistritz *et al.*, 2002 ; Bangsund *et al.*, *op. cit.*). Cette dernière analyse reste peu satisfaisante car elle ouvre la porte à de nombreuses dérives, bien d'autres activités pouvant donner lieu à ce type d'appellation...

Pour cette raison, nous proposons de revisiter la théorie de la base afin de rendre compte du statut complexe des activités de loisirs, dont la consommation locale peut représenter une activité motrice, comme en atteste un certain nombre d'expériences locales.

Vers une théorie de la base revisitée intégrant les spécificités cynégétiques

La version revisitée de la théorie de la base, que nous nous proposons de présenter ici, part du constat qu'une partie de l'activité locale satisfaisant une demande locale peut constituer une activité motrice. Autrement dit par Vias et Mulligan (1997) : « *Virtually all new growth is due to growth in the non-basic activities of the economy, especially in those cases where the size of the basic sector has declined or remained stagnant* »². C'est ce que Markusen (2007) nomme *consumption base* (base de consommation) (qu'elle applique aux activités culturelles), reprenant là les intuitions et les débats des pères fondateurs North (1955) et Tiébout (1956). Contestant le rôle quasi-exclusif attribué aux exportations par North, pour Tiébout, le niveau de développement d'une région dépend de trois facteurs :

a) du niveau des exportations ou revenus tirés par la demande externe ;

b) de la proportion de ce revenu qui est dépensé en biens et services ;
c) de la proportion de ces dépenses qui reste dans l'économie locale.

L'Histoire a tranché et désigné North comme le vainqueur (provisoire ?) de ce débat (l'attribution à North du prix Nobel étant significative de ce point de vue). En effet, suivant les préconisations de North, les applications réalisées depuis les années 1970 se sont dans leur grande majorité focalisées sur l'identification des secteurs basiques ou exportateurs. Il s'agissait de l'exportation physique de biens pendant les trente Glorieuses dans les versions « canoniques », puis avec l'accroissement des mobilités liées aux loisirs et à la résidence de l'importation de personnes à revenus extérieurs (les sportifs chez Bourg et Gouguet, 2001 ; la « base touristique » chez Vollet, 2007, « la base présenteielle » chez Davéziés, *op. cit.*) dans les années 1980-2000 mettant ainsi sur pied une théorie de la base revisitée. Avec l'accroissement des mobilités liées à la consommation (e-commerces, loisirs, etc.), n'est-il pas nécessaire de revisiter une seconde fois les modèles de la base comme le laissent entrevoir les intuitions initiales de Tiébout reprises récemment par Rutland et O'Hagan (2007) ou Kay *et al.* (2007) ?

À notre sens, la réponse est incontestablement positive : comme l'avait déjà identifié Tiébout, les différences de comportement de dépenses entre régions (autrefois négligeables et actuellement croissantes sous l'effet de nombreux facteurs) rendent plus compliquée l'application du modèle. Ces différences de comportement de dépenses peuvent jouer de plusieurs façons :

a) côté offre, une offre culturelle, de loisirs de nature, de commerces plus diversifiée peut détourner une partie de la consommation externe vers l'intérieur de la région ;
b) côté demande, une modification de préférences, de goûts peut susciter des offres plus diversifiées ;

2. Virtuellement, toute nouvelle croissance est due au développement des activités non basiques, particulièrement dans les cas où le secteur basique décline ou reste constant.

c) une consommation locale différente peut faciliter la conception de nouveaux produits ou services qui seront ensuite exportés. C'est le cas de la région de Philadelphie où il a été montré qu'une région plutôt autarcique pouvait connaître une croissance solide en développant les synergies entre des activités complémentaires (Cortright, 2002 ; Markusen et Schrock, 2006).

Les stratégies d'import-substitution ou de substitution aux importations peuvent être conceptualisées comme la rencontre latente entre de nouveaux biens ou services, qui peuvent devenir effectives si l'opportunité est saisie. Celles-ci commencent d'ailleurs à être intégrées dans les préconisations adressées aux praticiens du développement local en Amérique du Nord, ouvrant ainsi la possibilité de *policy-induced changes in the consumption basket mix* (changements de politiques publiques jouant sur la constitution du panier de consommation) (Markusen, 2007). Le développement de circuits courts ou de services de proximité relève de cette stratégie. Elle rencontre les préoccupations de développement durable en favorisant les diminutions de coûts de transport. L'identification de la base de consommation peut s'avérer très complexe, les méthodes habituelles (besoin minimal, coefficient de localisation) impliquant d'accepter l'hypothèse de similitude des comportements de dépense. La nouvelle formulation du multiplicateur devient alors :

$$RT = RB + RNB + RBc \quad (5)$$

où

RBc = Revenu Basique de Consommation

Dans quelle mesure les activités liées à la chasse sont-elles questionnées par ces évolutions théoriques et stratégiques ? De la même façon que la vente de biens agricoles à l'extérieur de la région ou les activités bénéficiant directement des dépenses des

touristes, les revenus liés aux chasseurs extérieurs sont incontestablement moteurs ou basiques pour les économies régionales (l'acceptation de cette affirmation pouvant constituer une véritable révolution culturelle dans certaines zones...³) (figure 1). Ils correspondent, en effet, à une injection locale de revenus extérieurs. Les activités basiques qu'ils suscitent sont plus ou moins motrices sur les activités non basiques selon le niveau du multiplicateur et de la propension à dépenser localement. Leur capacité d'entraînement sur l'économie locale sera d'autant plus forte que la part des consommations intermédiaires achetée à l'extérieur de la zone et celle des salaires versés à des ménages externes seront faibles. Le cas des revenus liés aux chasseurs locaux est plus complexe. Au même titre que d'autres loisirs utilisant des ressources naturelles ou culturelles, on peut considérer les dépenses des chasseurs locaux comme « basiques » (au sens de base de consommation) : s'il n'y avait pas la chasse, il semble probable qu'une part plus importante (à estimer) de dépenses de loisirs aurait lieu à l'extérieur de la région (Bangsund *et al.*, 2003). Celle-ci serait très variable selon les caractéristiques des zones, des catégories socio-professionnelles (CSP) des chasseurs etc.

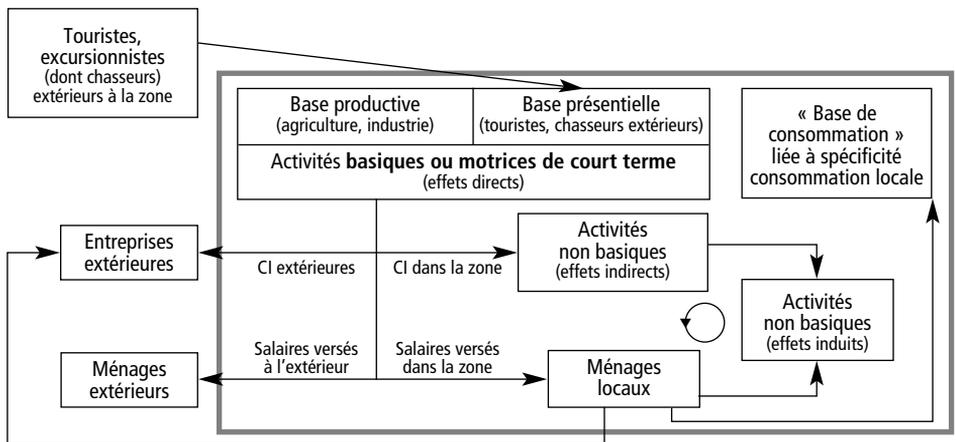
3. On notera des évolutions récentes, y compris dans des zones rurales isolées. L'accueil non commercial, basé sur l'échange, le partage et la découverte tend à se développer. Une partie importante des chasseurs a conscience de la baisse de ses effectifs et est sensible aux arguments sur la régulation des populations de certains animaux. Ainsi, les jeunes chasseurs sont bienvenus quelle que soit leur origine géographique. Une enquête récente de la Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Loire menée auprès des Associations communales de chasse agréées a montré que près de 50 % de ces sociétés étaient prêtes à accepter des jeunes (ou nouveaux) chasseurs à un tarif préférentiel. Mais une certaine concurrence entre chasseurs locaux et extérieurs perdure. Les chasseurs payant une prestation chasse sur un territoire sont très attachés à prélever un trophée. Une forme de concurrence s'installe entre chasseurs locaux et extérieurs pour les plus beaux animaux.

Ainsi, les CSP supérieures habitant localement peuvent très bien envisager d'acheter des séjours chasse à l'extérieur de la zone, en France ou à l'étranger. Les dépenses locales des chasseurs locaux peuvent être considérées comme motrices, au sens large ou bien encore de base de consommation, que dans la mesure où, sans cette forme locale de loisirs, ces ménages locaux affecteraient les sommes dépensées dans la chasse, soit dans le même loisir à l'extérieur de la région, soit dans d'autres formes de loisirs, une partie importante d'entre eux étant située en zone urbaine d'ailleurs. Au total, il est possible de modéliser le fonctionnement économique d'une région en distinguant trois moteurs économiques : base productive traditionnelle (vente de biens à l'extérieur de la région), base présenteielle (vente locale de biens ou de services locaux à des ménages extérieurs : touristes, excursionnistes, chasseurs extérieurs), base de consommation (vente locale de biens ou de services locaux à des ménages locaux en raison de spécificités locales (liées à des éléments naturels, culturels, etc., comme la chasse) permettant de se substituer à des ventes externes) (figure 1). Ces trois types d'activités basiques exerceront un effet

multiplicateur sur les activités non basiques locales d'autant plus puissant que la propension à dépenser localement sera élevée (c'est-à-dire que la part des consommations intermédiaires achetée à des entreprises locales et la part des salaires versés à des ménages locaux seront fortes).

Enfin, des différences de pratiques, de comportements, de dépenses, peuvent susciter la conception de nouveaux services ou produits liés à la chasse destinés dans un premier temps à une clientèle locale, qui trouve là un moyen de satisfaire sa demande (latente jusqu'alors) et par conséquent de maintenir ou d'accroître ses dépenses locales (considérées comme base de consommation). Dans un second temps, ces nouveaux produits peuvent être exportés ou les nouveaux services attirer des consommateurs (chasseurs ou non) extérieurs à la zone. La valorisation de la venaison dans des produits de terroir ou des quatrièmes quartiers dans de la nourriture pour animaux correspond tout à fait à ce cas de figure. De même, la mise en place de soirées de découverte autour du brame du cerf (pouvant donner lieu à des visites thématiques sur la vie de la faune sauvage, des balades nocturnes contées etc.) relèvent également de cette dynamique.

Figure 1. Circulation des flux monétaires liés à la chasse dans une économie régionale



Source : D. Vollet

— Flux monétaires — Limites de la zone

Note : CI : Consommations Intermédiaires

Des premières analyses d'impact de la chasse au niveau local donne des premières indications (Vollet *et al.*, 2008). L'analyse de quelques zones d'étude souligne deux ensembles de situations : des zones caractérisées par un poids très négligeable de la chasse dans l'emploi local, de l'ordre de 0,1 à 0,2 % (en Picardie dans le nord de la France notamment) et des zones où la chasse occupe une place limitée mais non négligeable pour autant (entre 1,5 et 2,6 % de l'emploi total) (Languedoc-Roussillon, Aquitaine dans le sud de la France). Plusieurs facteurs permettent de rendre compte de la situation des deux zones pour lesquelles la chasse occupe la place la plus importante : importance des chasseurs dans la population totale (Sud-ouest), fort niveau de dépenses des chasseurs pratiquant un loisir de proximité (Sud-est). Les zones dans lesquelles la chasse occupe la place la plus faible s'explique moins par leur localisation au nord de la France en zone non ACCA (Association communale de chasse agréée) que par la faiblesse des dépenses locales cumulée à celle du nombre de chasseurs. Enfin, dans les zones intermédiaires du point de vue de la place de la chasse, plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés : poids relatif de la chasse relativement modeste en raison du fort développement industriel et touristique (même si les nombreux chasseurs peuvent dépenser beaucoup) ; relative faiblesse des dépenses pouvant être couplée à une faible diversité du tissu économique local.

Quelles complémentarités entre modèles de la base et de la ressource territoriale ?

1. Expliciter les processus de développement territorial durable à l'œuvre

En fait, en regard des mécanismes du développement territorial, la chasse peut être considérée comme une activité motrice pour plusieurs raisons :

– en tant que source de revenus extérieurs à la zone pour les chasseurs extérieurs ;

- comme source locale de loisirs représentant une alternative à des pratiques extérieures (parfois lointaines et donc non durables) de chasse ou d'autres loisirs (Marcouiller, 1998) ;
- un potentiel d'innovation de produits ou de services nouveaux stimulant tant la demande locale (induite) qu'externe (basique) et porteur de nouvelles ressources.

Les ressources sont inégalement réparties dans l'espace. Elles sont en outre plurielles et de nature diverse (Kolletis-Wahl, 1995 ; Colletis-Wahl et Pecqueur, 2001). Elles sont plus ou moins territorialement ancrées (spécifiques ou génériques) et peuvent être données ou construites (Colletis et Pecqueur, 1993). Selon ces dernières considérations, on peut admettre que tous les espaces disposent d'un potentiel de ressources susceptibles d'être révélées ou valorisées. Dans cette optique, les ressources se présentent comme des facteurs de différenciation, voire de concurrence territoriale.

Une telle analyse des ressources amène à les appréhender selon une double dimension : leur nature et leurs propriétés. On peut définir les propriétés des ressources en fonction de leur degré d'inscription spatiale (générique ou spécifique). On entend par spécifique, la non redéployabilité des ressources (ou du moins leur redéployabilité dans d'autres processus productifs à des coûts élevés). De telles ressources sont non cessibles et ne sont pas non plus susceptibles d'être dupliquées. Elles sont intrinsèques au territoire. À l'inverse, le terme générique ne fait référence à aucune contrainte de localisation spatiale. Pour ce qui concerne la nature des ressources, nous relevons leur caractère composite, complexe ou latent. Les ressources sont composites lorsqu'elles sont constituées par une variété d'éléments susceptibles d'être associés de diverses manières. Elles sont dites

complexes lorsqu'elles englobent plusieurs propriétés à la fois. Elles peuvent également être latentes (ou virtuelles) c'est-à-dire non encore exprimées mais potentiellement activables. Il peut s'agir soit de ressources nouvelles utilisées dans des processus productifs inédits, soit de ressources anciennes autrefois mobilisées mais délaissées (pour des raisons de coûts liés à des technologies vieillissantes, de perte de savoir-faire, etc.).

En réalité, ce qui importe dans l'analyse des ressources tient dans leur modalité d'activation. L'aptitude des acteurs à utiliser, qualifier ou re-qualifier les ressources conditionne leur spécification. Plus largement, le processus de valorisation des ressources repose sur une procédure de mise en accord d'acteurs divers.

2. Le rôle central des acteurs dans la valorisation des ressources

L'analyse du processus de valorisation de ressources amène à considérer le rôle central des acteurs dans de telles démarches. L'activation de ces ressources implique une certaine capacité des acteurs d'un territoire à se coordonner. Selon Colletis-Wahl et Pecqueur (*op. cit.*), deux déterminants essentiels jouent un rôle dans la procédure d'activation des ressources spécifiques : les registres organisationnel et institutionnel de la coordination entre acteurs.

- *La dimension organisationnelle* de la coordination renvoie à l'habitude des acteurs à échanger et à coopérer. Elle caractérise l'espace de rapports des individus. Elle rend compte de l'effectivité de leurs relations. Elle décrit les dynamiques d'interactions développées entre les agents (marchandes ou non marchandes, intentionnelles ou non intentionnelles, etc.). Le registre organisationnel de la coordination marque la propension des acteurs à s'associer dans la production de biens et services nouveaux basée sur la complémentarité de leurs produits originels.

- *La dimension institutionnelle* de la coordination crée les conditions d'une mise en cohérence des représentations des agents et de leurs plans. Ces convergences de représentation facilitent l'interaction et la compréhension mutuelle des individus. Elles traduisent l'adhésion à un même cadre de référence qui nécessite d'autant plus la mise en accord des individus qu'ils se trouvent dans des configurations où l'objet de la production n'est pas stabilisé. Le registre institutionnel favorise l'émergence d'un consensus entre les différents acteurs du territoire.

La valorisation de ressources en vue de différencier durablement l'offre revient à la spécifier. Une telle démarche invite les acteurs à s'engager dans une dynamique continue d'innovation. On notera, à ce titre, l'importance du registre institutionnel de la coordination dans de tels processus. Ces facteurs institutionnels jouent en amont de la coordination. Ils constituent un système de contraintes sociales qui facilite leurs capacités d'anticipation (*i.e.* ils éclairent les autres sur leurs intentions d'action) et régule leur liberté de conduite et d'action. Ils permettent de déboucher sur des régularités de comportement et préviennent les défections ou les comportements opportunistes. Favorisant une meilleure compréhension entre les agents, encourageant la transparence et la circulation d'informations, ils favorisent les rapports de coopération. La dimension institutionnelle de la coordination contribue ainsi à stabiliser ou à renforcer les liens entre les agents. Ces deux registres de coordination sont essentiels dans les processus de spécification des ressources dans un territoire donné. Ils sont explicatifs des modalités de construction d'une offre territoriale de qualité, laquelle suppose une mise en accord des acteurs impliqués dans la production. Dans les espaces ruraux par exemple, ces démarches de qualité portent sur la mise au point de cahiers des charges définissant les conditions de production.

Ces conditions peuvent être liées à des processus de transformation de matière première. Elles peuvent aussi limiter la production à certaines zones géographiques préalablement identifiées (correspondant à des caractéristiques pédologiques, de présence d'un savoir-faire particulier, etc.).

La révélation puis la valorisation d'une ressource spécifique latente cynégétique impose la présence d'un opérateur (le tourisme par exemple) et une convergence tant des intérêts que des représentations des principaux acteurs concernés. La ressource cynégétique peut, en effet, constituer une ressource territoriale au sens de Gumuchian et Pecqueur (2007). Ainsi, la constitution d'une offre de produits de terroir à partir de produits de venaison ou d'un service touristique valorisant le brame du cerf représentent-ils des exemples de produits dits spécifiques. Comme Maillat et Matteaccioli (2004), il nous semble judicieux de faire l'hypothèse que les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socio-culturelles puissent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local. Pour Lévy et Lussault (2003), les ressources sont toujours inventées, parfois bien longtemps après avoir été découvertes (comme par exemple la hautes-montagne en tant que gisement touristique). Toutefois, les mécanismes d'activation de ce potentiel sont complexes.

Il existe un grand nombre de ressources spécifiques latentes, dont la transformation en ressource spécifique révélé puis sa valorisation marchande sous forme d'actif territorial implique l'existence de coordinations locales efficaces. L'innovation permettant de révéler les ressources territoriales nécessite l'existence d'un opérateur qui par son rôle particulier d'interface entre le territoire et le marché, est susceptible de favoriser des mécanismes de réciprocité entre les processus et valorisation et de révélation (François, Hirzak, Senil, 2006). Le tourisme est souvent mis en avant pour jouer ce rôle car il révèle de nombreuses ressources grâce

au regard extérieur jeté sur le territoire : le tourisme incite à une réhabilitation des pratiques traditionnelles (ce que Jean Viard qualifie d'économie de la réutilisation). D'ailleurs cette réutilisation peut affecter des pratiques relativement récentes dans l'Histoire mais considérées par les acteurs locaux comme une tradition, ce qui montre bien le rôle très particulier du tourisme. Par exemple, dans les Cévennes, la croissance des populations de sangliers est très récente (le premier sanglier a été abattu en 1910) et très liée à la fermeture des milieux et à l'exode rural mais tous les acteurs locaux en font une tradition face à un développement de certaines formes d'accueil cynégétique (Vourc'h, Pelosse, 1998). Le développement actuel de la marque *Gibier de France* relève des mêmes processus de spécification (Dunoyer, 2009).

Toutefois, ce processus implique que les dimensions organisationnelles et institutionnelles soient mobilisées. Dans le cas d'un accueil cynégétique classique (chasses payantes dites commerciales, à la journée, aménagées), seul est assuré un point de chute sur un territoire de chasse, le chasseur devant chercher lui-même les prestations annexes (hôtellerie, restauration, etc.). Il existe aussi des produits chasse de type clef en main proposés par des professionnels spécialisés pour un ensemble de prestations mais les liens avec le territoire restent souvent faibles.

Des formes plus intégrées de tourisme cynégétique (telles que celles portées par l'association Actéon) impliquent de faire appel aux dimensions organisationnelles et institutionnelles des processus de spécification, et peuvent être en mesure d'enclencher de véritables processus de développement local. En effet, le touriste peut accompagner les chasseurs habituels du territoire (sur des espaces non exclusivement dédiés à la chasse) et les prestataires exercent d'autres activités complémentaires (agriculture, hôtellerie, etc.) (Reder, 2006).

En revanche, dans de nombreuses situations, quand bien même la dimension institutionnelle rend possible la coordination entre acteurs (par exemple pour formaliser une réponse dans le cadre d'un appel d'offre comme les Pôles d'excellence rurale), la dimension organisationnelle pose davantage de difficultés. La chasse étant vécue comme un vecteur identitaire fort, les réticences pour accueillir les chasseurs extérieurs sont nombreuses bien que les arguments en faveur de l'accueil de chasseurs extérieurs ne manquent pas : coût croissant des dégâts de gros gibier pour les fédérations départementales, problème de régénération naturelle des forêts, diminution constante du nombre des chasseurs locaux, possibilité de développer un tourisme en basse saison. Leroy-Warnier et Caron (2009) ont ainsi identifié plusieurs types d'arguments limitant une convergence des représentations : la maîtrise des territoires de chasse, des oppositions fortes à la justification économique de l'accueil de chasseurs extérieurs (et en corolaire un attachement fort à des formes de chasse perçues comme populaires et démocratiques). En bref, l'acceptabilité sociale représente souvent, surtout dans le sud de la France, un facteur limitant pour le développement de produits touristiques fondés sur l'accueil cynégétique. Pour activer des ressources latentes cynégétiques, il est donc primordial de veiller à analyser les doubles dimensions institutionnelle et organisationnelle des processus de spécification.

Du point de vue de l'économiste régional, la chasse peut donc véritablement contribuer à un développement des territoires mais cela suppose la mise en œuvre de stratégies audacieuses de développement territorial pouvant heurter les intérêts ou les représentations de certains des acteurs en présence. À chacun des mécanismes mis en évidence, correspond un ensemble de stratégies.

- *L'attraction de chasseurs extérieurs* contrainte par les limites d'une gestion durable des populations et d'acceptation par les chasseurs locaux (toujours prompts à augmenter les droits de chasse pour les extérieurs...).

- *Le développement de nouveaux commerces ou services* répondant à une demande latente des chasseurs (locaux ou extérieurs) : c'est la stratégie de substitution aux importations qui peut en retour stimuler l'innovation locale et donc l'exportation de biens stricto sensu (par la conception de paniers de consommation de biens et de services complémentaires produits agricoles de qualité-transformation de la venaison, accueil touristique cynégétique, etc.). La ressource cynégétique peut alors entrer dans un processus de spécification pouvant la rendre moins sensible à la concurrence. En effet, cette complémentarité de produits et de services ancrés localement est difficilement reproductible dans d'autres contextes productifs. Tel est le cas du Pôle d'excellence rurale « *Accueil chasse et pêche en Lozère : une dynamique de territoire* » labélisé en 2006 et comprenant certes un accueil chasse (le tourisme cynégétique constituant la clef d'entrée à une réutilisation d'une activité perçue comme traditionnelle), mais également la mise en place d'une école de la chasse et de la faune sauvage, une filière de valorisation de la venaison (créatrice de valeur ajoutée supplémentaire sur le territoire), la création d'une filière de traitement des déchets issus de la chasse (prolongeant l'image de marque environnementale mise en avant dans l'école et l'accueil).

Quelle que soit la stratégie retenue, elle implique des coordinations locales accrues et une convergence des représentations... ce qui représente une véritable gageure pour bon nombre de territoires ! C'est à ce prix que la chasse pourra acquérir une nouvelle légitimité comme acteur du développement durable des territoires (Scherrer, 2002 ; Vollet, 2007).

Conclusion

De façon générale, dans le souci d'augmenter le bien-être des chasseurs et de créer de la richesse dont pourraient bénéficier les acteurs des territoires ruraux, les politiques cynégétiques gagneraient à s'appuyer sur l'analyse économique, tant au niveau micro que macro. L'insertion des ressources cynégétiques dans de véritables projets territoriaux de développement implique :

- d'une part, une prise de conscience collective : les activités liées à la chasse peuvent constituer des activités motrices ou basiques, de façon différenciée selon les territoires. Les chasseurs extérieurs ne constituent pas seulement des prédateurs de gibier local (de surcroît surabondant dans le cas du gros gibier) mais également des agents à l'origine d'un circuit économique. En parallèle, la pratique de la chasse par des chasseurs locaux de leur loisir sur place représente une activité pouvant se substituer à d'autres formes de loisirs externes. C'est ce que nous avons respectivement qualifié de base de consommation ;
- d'autre part, l'existence de véritables opérateurs de ressources (tels qu'ils sont définis par François, Hirzak, Senil, 2006) en mesure de valoriser les ressources latentes (comme la venaison). L'analyse des condi-

tions de spécification des ressources cynégétiques, de la nature du caractère plus ou moins moteur des activités de celles-ci (notamment selon l'origine géographique des chasseurs) demeure également un chantier de recherche largement vierge (Scherrer, *op. cit.* ; Vollet, *op. cit.*).

Enfin, les enjeux de durabilité gagneraient à être intégrés de façon croissante à ceux du développement territorial, notamment sur les questions cynégétiques. Pour cela, il conviendrait de prendre en compte dans la stratégie de développement économique local une gestion efficace et respectueuse des équilibres écologiques des populations. Il revient donc aux recherches micro-économiques de mesurer d'une part le coût des aménagements agricoles et forestiers, sans oublier celui des dégâts commis par le gros gibier, et d'autre part le consentement à payer pour prélever du gibier et bénéficier de populations abondantes, mais également des autres usagers de la faune sauvage pour pratiquer leurs activités. Ces recherches sont aujourd'hui très embryonnaires en France (Rakotoarison et Point, *op. cit.* ; Ropars et Le Goffe, 2009), alors que ces questions sont étudiées de longue date dans les pays anglo-saxons (Alavalapati et Shrestha, 2004 ; Gürlük, 2006 ; Horan et Bulte, 2004). ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alavalapati J.-R., Shrestha R.-K. (2004). Effect of ranchland attributes on recreational hunting in Florida. A hedonic price analysis. *Journal of agricultural and applied economics*, vol. 36, n° 3, p. 763-772.
- Archer B.-H. (2000). The value of Multipliers and their policy implications. *The economics of tourism*, n° 2, p. 3-8.
- Bangsund D., Leistritz F., Hodur N. (2004). Agricultural and recreational impacts of the conservation reserve program in rural north Dakota, USA. *Journal of Environmental Management*, n° 71, p. 295-303.
- Bangsund D., Leistritz F. (2003). Resident and Non resident Hunter and Angler Expenditure, Characteristics, and Economic Effects, North Dakota. *Agribusiness & Applied Economics Report*, n° 507, p. 2001-2002.
- Bilgic A., Florkowski W., Yoder J., Shreiner D. (2008). Estimating fishing and hunting leisure spending shares in the United States. *Tourism Management* ; n° 29, p. 771-782.
- Bourg J.-F., Gougnet J.-J. (2001). *Économie du sport*. Repères, La Découverte, 121 p.
- Colletis G., Pecqueur B. (1993). Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, p. 489-508.
- Colletis-Wahl K. (1995). L'hypothèse des facteurs de la concurrence spatiale : quels fondements ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 803-824.
- Colletis-Wahl K., Pecqueur B. (2001). Territories, development and specific resources: what analytical framework?, *Regional Studies*, vol. 35, n° 5, p. 449-459.
- Cortright J. (2002). The economic importance of being different: Regional variations in tastes, increasing returns, and the dynamics of Development. *Economic Development Quarterly*, p. 3-15.
- CSA (2005). *La chasse en France*. Présentation du 25 avril 2006.
- Davezies L. (2008). *La République et ses territoires, La circulation invisible des richesses*. Seuil.
- Dunoyer C. (2009). Valorisation de la viande de gibier, du développement local à l'assiette du consommateur. Colloque SFER « *Chasse, territoires et développement durable : outils d'analyse, enjeux et perspectives* », 25-27 mars, Clermont-Ferrand, 11 p.
- Farness D. H. (1989). Detecting the Economic Base: New challenges. *International Regional Science Review*, vol. 12, n° 3, p. 319-328.
- François H., Hirczak M., Senil N. (2006). Territoire et patrimoine : la coconstruction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 683-700.
- Getzner M., Jungmeier M. (2002). Conservation Policy and the regional economy: the regional economic impact of Natura 2000 conservation sites in Austria. *Journal of Nature Conservation*, n° 10, p. 25-34.
- Gumuchian H., Pecqueur B. (2007). *La ressource territoriale*. Anthropos, 254 p.
- Gürlük S. (2006). The estimation of ecosystem services value in the region of Misi Rural Development Project: Results from a contingent valuation survey. *Forest Policy and Economics*, vol. 9, n° 3, p. 209-218.
- Horan R.-D., Bulte E. -H. (2004). Optimal and open access harvesting of multi-use species in a second best world. *Environmental and Resource Economics*, vol. 28, n° 3, p. 251-272.
- Kay D., Pratt J., Warner M. (2007). Role of Services in regional Economy Growth. *Growth and Change*, vol. 38, n° 3, p. 419-442.
- Klein F., Baubet E., Toigo C., Leduc D.,

- Saint-Andrieux C., Said S., Frechard C., Vallance M. (2004). *La gestion du sanglier, des pistes et des outils pour réduire les populations*. Technique et faune sauvage, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, 32 p.
- Krikelas A.-C. (1992). Why Regions Grow: A Review of Research on the Economic Base Model. *Economic Review*, vol. 77, n° 4, p. 16-29.
- Leroy-Warnier L., Caron A. (2009). Tourisme cynégétique, Enjeux d'un levier de développement en devenir, illustration de l'exemple lozérien. *Colloque SFER « Chasse, territoires et développement durable : outils d'analyse, enjeux et perspectives »*, 25-27 mars, Clermont-Ferrand.
- Leistriz F., Hodur N., Bangsund D. (2002). Socioeconomic impacts of the conservation reserve Program in North Dakota. *Rural America*, vol. 17, n° 3, p. 57-65.
- Leven C. (2000). Net Economic Base Multipliers and Public Policy. *Review of Regional Studies*, n° 1, p. 57-60.
- Levy J., Lussault M., (dir.) (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Saint-Just-la Pendue, Belin, 1034 p.
- Lieber S., Allton D. (1983). Visitor expenditures and the economic impact of public recreation facilities in Illinois. *Recreation Planning and Management*, p. 36-54.
- Mac Cann (2001). *Urban and Regional Economics*. Oxford University Press, 286 p.
- Mac Gregor P.-G., Mac Vittie E.-P., Swales J.-K., Ping Yin Y. (2000). The Neoclassical Economic Base Multiplier. *Journal of Regional Science*, vol. 40, n° 1, p. 1-31.
- Maillat D., Matteaccioli D. (2004). Préface, Camagni R., Maillat D. et Matteaccioli A., *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Institut de Recherches Economiques et Régionales, Neuchâtel, Editions EDES, 1-15.
- Marcouillier D.-W. (1998). Environmental resources as latent primary factors of production in tourism: the case of forest-based commercial recreation. *Tourism Economics*, vol. 4, n° 2, p. 131-145.
- Markusen A., Schrock G. (2006). The artistic dividend: Urban Artistic specialisation and economic development implications. *Urban Studies*, vol. 43, n° 10, p. 1661-1686.
- Markusen A. (2007). A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy. *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n° 1, April, p. 9-23.
- North D. (1955). Location Theory and Regional Economic Growth. *Journal of Political Economy*, vol. 63, n° 3, p. 243-258.
- ONCFS (2003). *L'indemnisation des dégâts de grand gibier*. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. webmaster@oncfs.gouv.fr
- Peyrache-Gadeau V., Pecqueur B. (2004) Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes. In Camagni, R.-D. Maillat D. et Matteaccioli A. (Éds.), « *Ressources naturelles, milieux et développement local* », IRER-Neuchâtel, p. 71-89.
- Pinet (1993). *Les chasseurs en France*. Édition Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs, 103 p.
- Rakotoarison H., Point P. (2009). Une analyse coût-bénéfice du grand gibier : cas du sanglier dans la région Aquitaine. Colloque SFER « *Chasse, territoires et développement durable : outils d'analyse, enjeux et perspectives* », 25-27 mars, Clermont-Ferrand.
- Reder J. (2006). Actéon et la chasse durable équitable. *Le Saint Hubert*, n° 66, p 72.
- Ropars C., Le Goffe P. (2009). La gestion du sanglier : modèle bio-économique, dégâts agricoles et prix des chasses en forêt. Colloque SFER « *Chasse, territoires et développement durable : outils d'analyse, enjeux et perspectives* », 25-27 mars, Clermont-Ferrand, 16 p.

- Rutland T., O'Hagan S. (2007). The growing localness of the canadian city, or On the continued (Ir) relevance of economic base theory. *Local Economy*, n° 22, p. 163-185.
- Scherrer V. (2002). *Réinventer la chasse au XXI^e siècle*. Rapport du Conseil économique et social.
- Tallandier M. (2007). *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation - Le cas du monde rural français*. Thèse de doctorat nouveau régime en urbanisme, aménagement et politiques urbaines.
- Tiebout C.-M. (1956). A pure theory of local expenditure. *Journal of Political Economy*, n° 64, p. 418-424.
- Vias A.-C., Mulligan G. F. (1997). Disaggregate economic base multipliers in small communities. *Environment and Planning*, vol. 29, p. 955-974.
- Vollet D. (2007). Revisiter la théorie de la base : vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial. *Loisir et Sociétés/Society and leisure*. Numéro spécial, *Tourisme et territoires*, vol. 30, n° 1, Presses de l'Université de Québec, p. 89-116.
- Vollet D. Aznar O., Brethiere G. (2008). *Contribution économique des activités cynégétiques au développement des espaces ruraux, Illustration à partir de quelques zones rurales françaises*. Cemagref UMR Métafort, Clermont-Ferrand, 77 p.
- Vollet D., Bousset J.-P., (2002). Use of Meta-analysis for the Comparison and Transfer of Economic Base Multipliers. *Regional Studies*, vol. 36, n° 5, p. 481-494.
- Vollet Dion (2001). Les potentialités des modèles de la base pour guider la décision publique. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, p. 179-196.
- Vourc'h A., Pelosse V. (1998). *Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal*. Aix-en-Provence, Édisud, Éditions du CNRS, 301 p.